

Planas Info 4^{ème} Trimestre 2005.

Modifications dans le Conseil Recteur.

Nous informons tous les Propriétaires de Planas Del Rey que Monsieur René MIMOUNI (Président) et Monsieur Xavier BONILLA (Vice Président) ont démissionné du Conseil Recteur de notre entité à la date du 29 octobre 2005.

Le nouveau Président en fonction est Monsieur Christian PEUMAN (ex-Secrétaire), le nouveau Vice Président est Monsieur Frédéric ZUCCHERETTI (ex-Vice Président Second), le nouveau Vice Président Second est le Señor GARCIA MONTGUIÓ (ex-vocal) et la nouvelle Secrétaire est la Señora Paola ASCOLI (ex-vocal).

Monsieur Jean HUSTÉ, Trésorier est maintenu dans ces fonctions.

Information sur les évènements qui ont conduit à ce changement.

Au cours du mois de Septembre 2005, l'ex-Président et l'ex-Vice Président ont pris la décision, sans se préoccuper de l'opinion des membres du Conseil Recteur, de vendre les parcelles C-61 et 707 à la firme ACYCSA pour le prix de ± 17.000 € alors que ces terrains sont propriétés de l'entité.

En réunion ordinaire du Conseil Recteur du 1^{er} octobre 2005, Messieurs HUSTÉ (Trésorier) et PEUMAN (Secrétaire) ont informé les membres du Conseil Recteur de la vente de ces deux terrains.

Le Trésorier explique que cette vente s'est faite pour un prix inférieur au total de la dette due à l'entité parce qu'il n'avait pas été pris en compte les 20% de pénalisation de retard et que ces parcelles avaient été estimées par l'expert du Tribunal à la somme de 80.000 €

Il explique qu'il n'a pas été donné aux Propriétaires la possibilité d'acheter ces terrains (par exemple, Monsieur Francisco MOYANO).

Certains membres du Conseil Recteur n'ont pas été informés de cette vente.

Il est également évoqué que le Président a approuvé une dépense de ±10.000 € pour le nettoyage de la station d'épuration par la société VALLCOFA de MONT-ROIG alors que le Conseil Recteur avait uniquement marqué son accord sur la demande d'un devis à la Société BERGA pour l'exécution de cette tâche et que le Conseil Recteur accorderait les travaux selon les devis reçus.

En cours de réunion, il est examiné la facture de la société ACYCSA pour le paiement du projet basic pour la mise en conformité de l'urbanisation.

Les membres du Conseil Recteur peuvent constater qu'il a été payé, par ordre de l'ex-Président, une somme de 5.020,20 € supérieure au prix initialement prévu dans le devis et approuvé par le Conseil Recteur.

Durant le mois d'Octobre et à cause de ces graves problèmes, nous avons organisé plusieurs réunions du Conseil Recteur.

Messieurs MIMOUNI et BONILLA nous ont affirmé que ces terrains avaient une forte dénivellation et, pour cela, étaient invendables.

Les membres du Conseil Recteur ont affirmé que cette vente devait être publiée et que ces terrains seraient vendus au plus offrant et ce au bénéfice de la Communauté et de laisser la priorité aux Propriétaires, qu'enfin, il n'y avait aucune raison à s'empressement de vendre ces terrains et qu'il n'y avait aucune excuse valable de ne pas en informer les membres du Conseil Recteur.

De plus, cette vente est illégale parce qu'il fallait l'approbation du Conseil Recteur réuni avec un Quorum établi par les statuts.

Sans donner de justification à leurs actes, Messieurs MIMOUNI et BONILLA ont démissionné du Conseil Recteur.

En particulier, Monsieur BONILLA en quittant le Conseil a proféré des menaces et des insultes.

Information sur les décisions du Conseil Recteur.

Le Conseil Recteur, après avoir reçu confirmation de la société ACYCSA de rétrocéder la vente, a décidé de publier durant une semaine au panneau d'annonce du bureau cette vente en demandant aux Propriétaires intéressés de nous faire une offre.

Nous avons reçu plusieurs offres et toutes supérieures aux 17.000 € précédent et en particulier de Monsieur BONILLA, qui nous avait affirmé que ces parcelles n'étaient pas vendables, nous a offert 35.000 € mais n'a pas souhaité signer de document pour confirmer cette offre.

Monsieur MOYANO qui s'était présenté antérieurement à la vente avec ACYCSA a offert 35.500 € par écrit et avec la possibilité de surenchérir.

A ce moment, nous nous demandons quel(s) intérêt(s) ont pu avoir l'ex-Président et l'ex-Vice Président à vendre si rapidement et pour une somme de 17.000 € à la firme ACYCSA ?

Nous avons ainsi pu démontrer qu'en l'espace de deux ou trois jours, nous étions capables de vendre ces terrains pour une somme minimale de 35.500 € par un Monsieur qui avait sollicité antérieurement cet achat à l'ex-Président.

Information sur les propositions du Conseil Recteur.

Nous allons agir de manière la plus transparente possible et nous invitons chaque Propriétaire qui aurait un doute à se présenter en nos bureaux.

Nous vous rappelons que tout type de suggestions ou questions peuvent nous être formulées par écrit et que nous vous y répondrons.

Pour les travaux d'intégration à Pratedip, nous nous engageons à réaliser le nécessaire le plus rapidement possible et nous espérons déjà pouvoir être en possession du Projet Final aux alentours du 15 décembre 2005.

Nous pourrons ainsi vous donner une information sur les coûts de construction tout en essayant continuellement de voir à la baisse les prévisions données en AG du mois d'août 2005.

Nous nous engageons à vous maintenir informés à tout moment et à ce sujet, nous vous indiquons ci-dessous une page Web sur laquelle nous avons publié les actes des réunions du Conseil Recteur.

<http://planasdelrey.free.fr>